



Rapport d'Activité 2022

CCAS de Beaucouzé

Depuis deux ans maintenant, le centre communal d'action social qui est pivot de l'animation sociale, met en place différentes animations destinées à tous les publics.

Fort du succès de La Couzette, guinguette estivale, où le CCAS et les associations de la commune proposent des temps conviviaux, des animations familiales et intergénérationnelles ont été proposées à chaque vacances scolaires (sortie à la ferme, spectacle de Noël...).

Pour mener à bien ces missions, l'équipe du CCAS s'est renforcée avec la création d'un poste d'animateur.

Ces temps d'échanges et de partages contribuent au « bien-vivre ensemble » et permettent de renforcer les liens entre habitants.

Dans le cadre de la Conférence des Financeurs, le Conseil des Sages, Le Sporting Club de Beaucouzé ou encore la Mission Jeunesse Aînés, ont proposé différentes animations afin de lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie, comme les ateliers sur la sécurité routière ou les Olympiades seniors.

2022 aura été marqué par le retour du traditionnel « repas des aînés ». Très attendu par toutes et tous, cet événement a été victime de son succès. C'est pourquoi afin de le maintenir dans des conditions optimales, l'âge minimum pour y participer a été relevé.

Ainsi les quelques 170 participants ont profité agréablement de cette journée.

Le CCAS est l'outil principal pour mettre en œuvre les Solidarités au sein de la commune, en veillant à l'accessibilité des aides sociales légales (instruction de dossiers de demandes d'aides, accompagnement dans les démarches administratives...) mais également des aides facultatives.

Afin de permettre à l'ensemble des habitants quel que soit leur âge, de pratiquer une activité autre que sportive, le CCAS a élargi l'attribution de l'aide aux sports à l'ensemble des activités proposées par les associations (culture et loisirs).

Parce que la Solidarité est au cœur de notre quotidien, notre volonté d'accompagnement des publics fragilisés est plus forte que jamais !

Merci à l'équipe du CCAS, à mes collègues élus, aux différents partenaires associatifs ou institutionnels et aux bénévoles, sans qui les projets que nous imaginons ne pourraient se concrétiser.

Peggy Massol

Adjointe déléguée aux Solidarités

SOMMAIRE

Observatoire	4
Le CCAS de Beaucouzé, acteur incontournable de la solidarité de proximité.....	5
Soutenir les publics en situation de fragilité.....	8
Accompagner le vieillissement.....	12
Développer le lien social entre habitants.....	14
Accueillir et favoriser le vivre-ensemble.....	16
Cultiver la solidarité.....	18

Observatoire

La population



5546 habitants au 1^{er} janvier 2022 + 6% sur les 5 dernières années

19 % de la population a moins de 15 ans

27 % de la population a plus de 60 ans



27 % des foyers sont composés d'1 personne



36% des habitants de + de 65 ans vivent seuls



28 % des foyers sont des couples avec enfants



180 familles monoparentales soit **22%** des familles avec enfants

Indicateurs sociaux



168 demandeurs d'emploi de catégorie A

-8% par rapport à 2021



68 bénéficiaires du RSA (61 en 2021)

Dont **31** sont accompagnés par une assistante sociale du département

89 foyers accompagnés dans le cadre de l'accompagnement social du département

Le CCAS, acteur incontournable de la solidarité de proximité

Le Conseil d'administration

Le Président du CCAS est le Maire de la commune. Un conseil d'administration assure le bon fonctionnement du CCAS et est garant de la bonne mise en place de la politique sociale décidée par la commune. Le conseil d'administration est composé de membres élus par le conseil municipal en son sein et de membres nommés par le Maire. Les membres élus sont au nombre de 6, de même que les membres nommés.

Les membres nommés sont des personnes investies dans la commune dans différents champs d'action du développement social. On doit y retrouver des représentants :

- de l'Union Départementale des Associations Familiales
- des associations de retraités et de personnes âgées
- des associations de personnes handicapées
- des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Composition

• Membres élus

Yves COLLIOT, Maire et Président du CCAS

Peggy MASSOL, Vice-Présidente du CCAS

Xavier ANAÏS, Adjoint au Maire

Véronique GAUDICHET, Adjointe au Maire

Arnaud ROUDAUT, Conseiller municipal

Sophie BURON, Conseillère municipale

Nelly DANDE, Conseillère Municipale

• Membres nommés

Annie DA SILVA, Aînés

David ANFRAIX, Handicap

Patrick BRISSET, Familles

Nicole THULEAU, Insertion

Nicolas MASSON, Société Civile

Malika GOUDARD, Société Civile

Ressources humaines du CCAS

Le CCAS est intégré à l'organisation de la commune de Beaucouzé.
4 agents sont mobilisés pour mener à bien ses missions.

4 AGENTS mobilisés au quotidien

1 responsable du CCAS

1 CESF

1 Chargée d'accueil social et logement

1 Animatrice socio-culturelle



Missions

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal. C'est une personnalité morale de droit public. Il dispose d'un conseil d'administration et d'un budget qui lui sont propres.

Il anime une action générale de prévention et de développement social. Il a pour mission d'aider et d'accompagner les personnes fragiles : personnes âgées, handicapées, isolées, les enfants et familles en difficulté.

Deux missions principales lui sont confiées :

Les missions confiées par la loi :

- Participation à l'instruction de différents dossiers dits d'aide sociale légale
- Analyse des besoins sociaux de la population

Les missions confiées par la ville :

- Mise en place de la politique sociale développée par la municipalité. Elle s'articule autour de plusieurs axes :



- Soutenir les publics en situation de fragilité
- Accompagner le vieillissement
- Développer le lien social entre habitants
- Accueillir et favoriser le vivre-ensemble
- Cultiver la solidarité

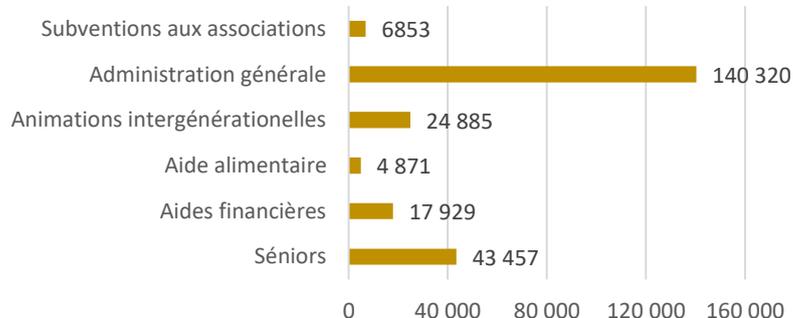
Budget annuel



11 483€ d'investissement

234 174€ de fonctionnement

Répartition des dépenses totales du CCAS



Une subvention communale de **177 500 €**

Partenaires

Le CCAS travaille en étroite collaboration avec différents partenaires. Il accueille également les permanences d'accueil de certains d'entre eux.



Chiffres-clés du CCAS



2516 appels à l'accueil du CCAS



1867 visites



1412 contacts pour les demandes de logement social



628 habitants rencontrés dans le cadre des actions sociales et d'animation (458 en 2021)



316 habitants ont bénéficié d'une aide administrative, alimentaire et/ou financière



94 habitants de + de 60 ont participé aux animations dédiées aux seniors



342 habitants distincts ont participé aux animations familiales et intergénérationnelles

Soutenir les publics en situation de fragilité

Proposer un accompagnement administratif

L'accompagnement est au cœur des missions du CCAS. Pour cela, la conseillère en économie sociale familiale propose un accompagnement pour tous les Beaucouzéens, confrontés à des difficultés d'ordre sociales et/ou professionnelles.

L'intervention qui est proposée a pour objectif de développer une méthode participative avec la personne pour la conduire à améliorer sa situation. Les fonctions de la CESF sont très variées et ses interventions diversifiées : accueil et orientation du public, gestion budgétaire, aides financières, maintien dans le logement, accès à la santé, aides administratives diverses...

263 entretiens réalisés (291 en 2021)



190 accompagnements administratifs
26 dossiers d'aide sociale légale
7 dossiers MDA
3 dossiers Fonds Solidarité Logement

Faciliter les parcours d'insertion

Le CCAS est l'interface entre les entreprises du territoire et les chercheurs d'emploi de la commune. La transmission des offres se fait via les outils numériques. Le CCAS envoie régulièrement par mail à l'aide d'un flash emploi toutes les offres reçues de la part des entreprises. Une page Facebook permet aussi de relayer ces offres sur les réseaux sociaux.

Parallèlement le CCAS peut accompagner les demandeurs dans la réalisation de leur CV.



16 flashes emploi envoyés

134 publications Facebook

4 accompagnements au CV

Apporter une aide alimentaire

Cette aide permet de gérer l'urgence et de lutter contre la précarité alimentaire. C'est un dispositif attribué aux plus démunis.

L'adhésion des bénéficiaires est réalisée suite à une étude budgétaire avec le foyer et est valable pour une période de 6 mois, renouvelable. Elle est souvent la première démarche d'inclusion sociale permettant un accompagnement vers l'insertion et l'autonomie.

Elle a lieu un vendredi tous les 15 jours. Ce dispositif est organisé et géré par le CCAS avec l'aide d'une équipe de bénévoles. La distribution alimentaire sur notre commune se présente sous forme de paniers, préalablement préparés par nos bénévoles. Les denrées alimentaires proviennent de la Banque Alimentaire de Maine et Loire (Angers) ; en contrepartie le CCAS verse mensuellement une participation financière à hauteur de 0.16 € par kg récoltés.

Le CCAS organise le transport des marchandises entre Angers et Beaucouzé via la société ROUSSEAU avec l'aide de 2 bénévoles.

La participation du bénéficiaire s'élève à 1€ par personne et par colis, gratuité pour les enfants de moins de 12 mois.



23 jours de distribution

34 foyers bénéficiaires, soit **97** personnes

27 entrées / **16** sorties

26 bénévoles



11 bénévoles mobilisés pour chaque distribution
40h de bénévolat par jour de distribution
408 paniers préparés dans l'année



1 jardin solidaire

Un groupe de 6 bénévoles cultive une parcelle au sein de l'amicale des jardiniers. Les récoltes sont importantes et variées. Elles permettent de compléter les paniers de la distribution alimentaire souvent pauvres en fruits et légumes.

Apporter un soutien aux foyers fragilisés

→ Les aides règlementaires

Le CCAS soutient financièrement les habitants à travers différentes aides encadrées dans le règlement d'attribution des aides facultatives.



Activité sportive

25 jeunes
2 adultes
1 senior
2288€ d'aides



Apprentissage de la nage

26 enfants
1470 € d'aides



Accès à la piscine

50 habitants
159 tickets
488€ d'aides



Départ en vacances

10 familles
35 vacanciers
1828 € d'aides



Séjours collectifs

8 jeunes
7 seniors
781 € d'aides



Cartes cadeaux Noël

20 familles
87 habitants
3159€ d'aides



Secours d'urgence

16 familles
73 bons distribués
920 € d'aides



Places de spectacle

15 habitants
120 € d'aides



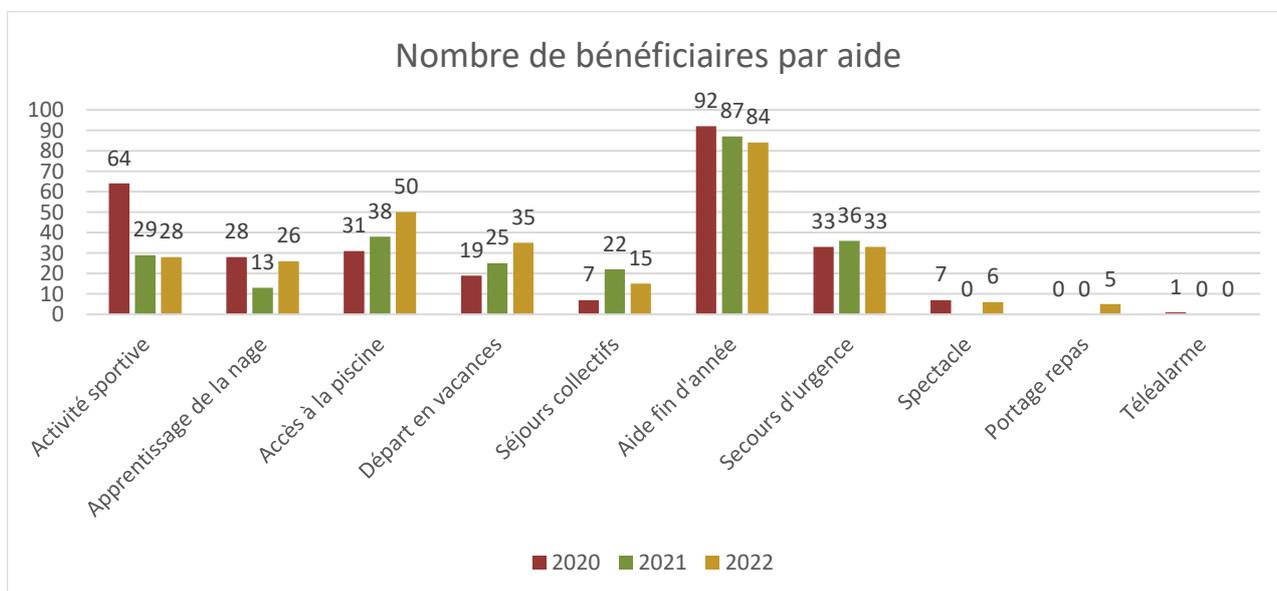
Aide au portage de repas

5 seniors
1479 € d'aides



Installation Téléalarme

0 demandes



Un total de **12 533 €** d'aide (9574€ en 2021, 13 468 € en 2020)

→ Les aides attribuées en commission

Le CCAS étudie également des demandes d'aides financières individuelles lors de ses commissions permanentes. Il s'agit d'aides qui ne figurent pas dans le règlement d'attribution des aides facultatives. Les demandes d'aides sont instruites et présentées par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale du CCAS. Les membres élus de la commission permanente analyse les dossiers et valident les attributions.

24 dossiers instruits (26 en 2021)

- 21 accords
- 3 refus
- 21 dons
- 1 aide remboursable

5306 € accordés (7020€ en 2021)



867€ pour la mobilité (Permis, carte bus, frais auto)



1 140€ pour le logement (Energie, loyer, équipement)



439€ pour des factures de cantine



1765 € pour des découverts bancaires

Accompagner le vieillissement

Soutenir les parcours de vie à domicile

.....

→ Les aides administratives et financières

Le CCAS accompagne les seniors afin de faciliter leur vie quotidienne au domicile. Différents dispositifs sont mis en place. Le CCAS accueille et oriente les seniors dans leurs besoins d'accompagnement administratifs et financier.

Plusieurs aides facultatives sont proposées : une aide financière pour un abonnement à la téléassistance et une aide financière pour la prise en charge de portage de repas à domicile.

→ La veille sociale

En mars 2022, le CCAS a renouvelé l'organisation de visites à domicile auprès des seniors de 65 ans et plus vivants seuls qui le souhaitent. Les élus du conseil d'administration et du conseil municipal ont été mobilisés. Ces visites permettent de créer du lien avec l'ensemble des personnes âgées isolées et de veiller à leur bien-être et à la prise en charge de leurs besoins.



112 personnes visitées

25 élus mobilisés

→ Les logements adaptés

Différents bailleurs sociaux proposent des logements adaptés aux personnes âgées et/ou en perte de mobilité. La commune veille au développement de ce type de logement. Une réflexion est en cours pour augmenter l'offre de logements pour les seniors.

69 logements sociaux adaptés pour les seniors

63 en centre-ville proposés par Maine et Loire Habitat (27 pavillons et 36 appartements)
6 sur les Hauts du Couzé proposés par Podeliha et Soclova

→ Les actions pour lutter contre la perte d'autonomie

En partenariat avec la Mission Jeunesse Aînés, le SCB et le Conseil des Sages, le CCAS est porteur de 4 actions financées dans le cadre de la Conférence des Financeurs.



Numérique

20 participants



Sport

24 participants



Code de la route

10 participants



Théâtre

18 participants

Lutter contre l'isolement des personnes âgées

→ Le transport solidaire

Le service de transport solidaire permet aux seniors de maintenir leurs déplacements pour des rendez-vous médicaux, des courses, des visites amicales, ... Les chauffeurs bénévoles sont très actifs. Ils ont noué des liens avec certains usagers qui utilisent très régulièrement les services du transport solidaire et trouvent auprès d'eux une écoute chaleureuse et un accompagnement rassurant. Ce service est également un soulagement pour les aidants (familles, amis, voisins...).

Ce service a été marqué en 2021 par la vaccination puisqu'il a été proposé à tous les seniors de la commune pour se rendre au centre de vaccination des Greniers Saint-Jean.

844 Km parcourus (1137 en 2021)



14 personnes bénéficiant du service (3 nouveaux en 2022)

9 bénévoles (2 inscriptions en 2022)

103 transports réalisés dont la moitié pour aller faire les courses et aller à des rdv médicaux

→ Les animations

Le CCAS propose différentes animations pour les seniors.

Des repas à thèmes sont organisés deux fois par an à la MCL, à destination des personnes âgées de 65 ans et plus, vivants seules. Ces repas sont co-organisés avec la Mission Jeunesse Aînés et les services de la ville.

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu cette année exceptionnellement au mois de mai. Tous les habitants de 70 ans et plus sont conviés à ce repas dansant.

Le CCAS participe à la semaine bleue et propose chaque année un spectacle toujours très apprécié.

Enfin, le CCAS propose chaque été une sortie à la mer. Cette sortie est intergénérationnelle et beaucoup de seniors en profite. C'est pour eux l'occasion de profiter d'une journée de vacances à un moment de l'année où les animations sont peu nombreuses sur la commune.



1 repas dansant
179 seniors



1 spectacle
«Les épines de Mymi Rose»
42 seniors



1 sortie à la mer
20 seniors



2 repas à thème
44 seniors



Développer le lien social entre habitants

Créer des temps forts d'animation et de cohésion

Une commission « animation » composée de 6 administrateurs travaille au développement de projets d'animations.

→ La Couzette, guinguette éphémère au bord du Couzé

Après le succès de la première année, le CCAS a souhaité reconduire le projet de Couzette. Il s'agit de créer un projet collectif où tous les acteurs de la commune, que ce soient les habitants, les associations, les commerces, les services municipaux puissent trouver une place.

Cette année, la Couzette a changé de lieu. Toujours dans le parc, elle est désormais située entre l'église et le Prieuré. Elle s'est également dotée de nouveaux outils : caravane-bar, fonds de scène et point info.

La Couzette était animée les mercredis après-midi par le CCAS, les jeudis par la Mission Jeunesse Aînés et elle était mise à disposition des associations les vendredis et samedis.

Cette année, le CCAS proposait en plus, des temps de petit déjeuner le jeudi matin.



27 jours d'ouverture sur l'été

9 mercredis en famille proposés par le CCAS - **697** participants (302 en 2021)

4 petits-déjeuners organisés par le CCAS - **110** participants

2 soirées d'inauguration et de clôture organisées par le CCAS

5 soirées apéro-concerts avec la MJA

7 soirées proposées par des associations de la commune



→ Les animations familiales et intergénérationnelles

Le CCAS souhaite proposer à chaque vacances scolaires des animations à vivre en famille, entre amis ou en solo. Ces temps permettent aux habitants de se rencontrer, de se retrouver et de partager des activités ensemble.



Tous à la ferme

29 participants



Après-midi jeux

40 participants



Sortie au Zoo

56 participants



Sortie à la mer

50 participants



Tous au spectacle

15 participants



RDV chez Penrose

17 participants



RDV des lutins

213 participants



Faire du jardin solidaire un lieu d'animation

En 2022, le CCAS a lancé le projet de relocalisation du jardin solidaire en cœur de ville.

L'objectif est toujours de produire des légumes qui seront mis à disposition de l'aide alimentaire mais dans un lieu plus central et surtout plus accessible aux habitants.

En juillet 2022, un premier apéritif a été organisé au jardin pour lancer ce nouveau projet. Beaucoup d'idées ont germé ce soir-là parmi les habitants venus découvrir le lieu et le projet. Ateliers sur la permaculture, repas partagés, ateliers confitures, fête de la soupe, siestes musicales, ... les idées ne manquaient pas.

Ensuite, pour se faire accompagner dans la mise en œuvre du projet, le CCAS a sollicité l'aide d'un groupe d'étudiants de l'Institut Agro d'Angers. Ils ont travaillé sur le projet pendant deux semaines en octobre afin d'imaginer des plans d'aménagement qui répondent à nos deux objectifs : apporter des légumes et fruits au dispositif d'aide alimentaire et faire du jardin un lieu de partage et de vie sociale.

La prochaine étape sera désormais de transposer ces plans en aménagements. Une nouvelle équipe de bénévoles a commencé à se mobiliser pour développer le projet en 2023.



Accueillir et favoriser le vivre-ensemble

Accompagner le parcours résidentiel des locataires

Le CCAS accueille, enregistre et met à jour les demandes de logements sociaux sur le fichier départemental des demandeurs de logement par le biais de l'application IMHOWEB. Il propose des candidats respectant les critères et prépare les commissions d'attribution en partenariat avec les bailleurs sociaux. Les sollicitations au service logement sont toujours plus importantes d'année en année.

→ La demande

4059 demandes sur Beaucouzé



437 demandeurs en choix 1

968 appels téléphoniques

444 visites au CCAS pour le logement

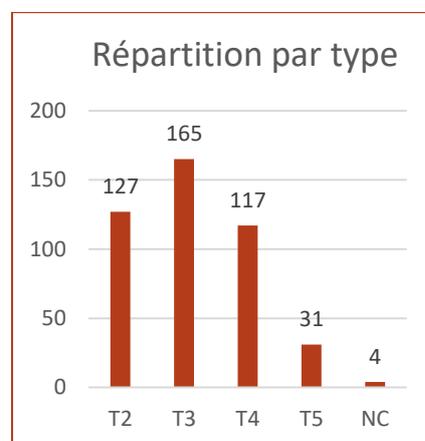
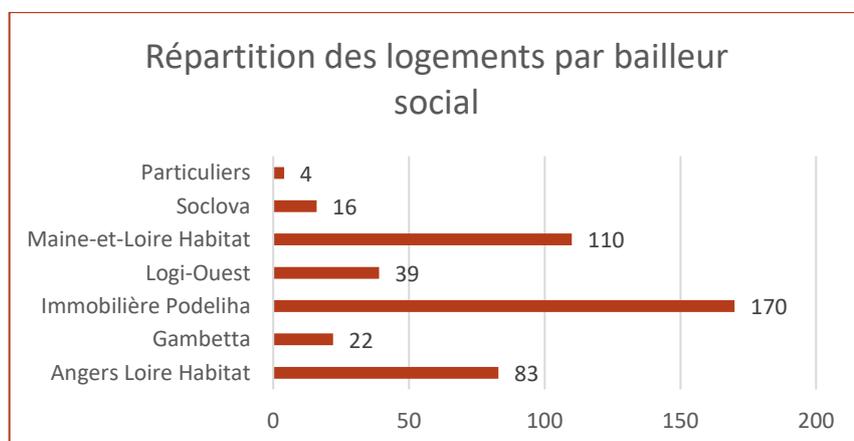
→ Le parc social



444 logements sociaux

Aucun logement neuf livré en 2022

151 pavillons dont 87 T4 – T5



→ Les attributions

La Commission Logement est composée de 3 élus : Mme Peggy MASSOL, Mme Nicole THULEAU, Mme Marie FERRON, remplacée en cours d'année par Mme Nelle DANDE
Elle se réunit lorsque des logements se libèrent afin de procéder aux sélections des candidats proposés aux bailleurs sociaux. Les dossiers sont présentés ensuite en commission d'attribution, décisionnaire du processus d'attribution.

23 attributions (80 en 2021)



43% des nouveaux locataires sont des familles monoparentales

65% sont des personnes en emploi

43% habitaient déjà Beaucozéz

La moitié des logements attribués sont des T2

Proposer une domiciliation

Le CCAS propose aux habitants qui n'ont pas de domicile stable d'être domiciliés à l'adresse du CCAS. La domiciliation permet d'avoir un justificatif de domicile et une adresse pour recevoir du courrier. Ce dispositif permet également d'accéder à des droits et prestations.

34 personnes domiciliées (26 en 2021)



10 premières demandes

810 courriers remis (485 en 2021)

Offrir un accueil temporaire

Depuis janvier 2014, le CCAS met à disposition un logement temporaire pour des femmes qui ont subi des violences conjugales. Ce logement accueille une personne qui bénéficie d'un accompagnement global par la conseillère dans un objectif d'insertion sociale. Dans ce cadre, une femme a été accueillie en 2022.

L'état du logement s'étant dégradé depuis les dernières années et le bâtiment étant voué à la démolition l'année prochaine, il a été décidé de suspendre l'accueil de femmes. Une rencontre avec Solidarité Femmes a eu lieu et une réflexion est en cours pour étudier d'autres formes de partenariat.



1 personne accueillie

5 mois d'occupation

11 visites à domicile

Cultiver la solidarité

Proposer des espaces d'engagements bénévoles

Le CCAS ne pourrait pas fonctionner sans l'engagement de nombreux bénévoles qui contribuent au quotidien à la faisabilité de trois dispositifs : le transport solidaire, la distribution alimentaire, le jardin solidaire.



Jardin solidaire

6 bénévoles

Soit **510h** de bénévolat sur l'année



Distribution alimentaire

26 bénévoles

40h de bénévolat par distribution
Soit **920h** sur l'année



Transport solidaire

9 bénévoles

Soit **130h** de bénévolat sur l'année

Soutenir la vie associative

Le CCAS fait le choix chaque année de soutenir financièrement les actions de différentes associations qui œuvrent dans le champ de la solidarité, qu'elles soient ou non de Beaucouzé.



6853 € versés aux associations

11 associations financées

Relayer des campagnes

En 2022, le CCAS a relayé plusieurs campagnes. Tout d'abord comme chaque année, les collectes de la Banque Alimentaire sont relayées pour encourager les Beaucouzéens à participer à cette action solidaire au sein de leur supermarché local.

Le CCAS a également relayé l'opération des « boîtes Solidaires ». A l'époque des fêtes de fin d'année, les habitants sont invités à constituer des boîtes cadeaux. Le CCAS et l'association COAAM se sont mobilisés pour recueillir les boîtes solidaires.





CCAS de Beaucouzé
3 rue du Bourg de Paille - 49 070 Beaucouzé
Tél : 02 41 48 18 59
Email : social@beaucouze.fr

